



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉMATÉRIALISÉE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

LES RURALITÉS : DES SOLUTIONS D'AVENIR POUR L'OCCITANIE

Comment la mosaïque de nos territoires ruraux participe à l'équilibre et au dynamisme régional

Rapporteuse : Adeline CANAC

Avis adopté

Suffrages exprimés 160 votants : Pour 159, Contre -, Abstention 1, Ne prend pas part au vote -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les territoires ruraux sont pluriels, en témoignent les diverses définitions statistiques utilisées pour les décrire. Le CESER évoque la mosaïque des territoires ruraux, qu'il qualifie ainsi sous le terme « Les Ruralités ». En effet les ruralités sont multiples, elles connaissent des dynamiques différentes, vivent de profondes mutations économiques, sociales, environnementales ayant des impacts différents selon leur spécificités. Pour montrer cela le CESER a mené sa réflexion en s'appuyant sur une étude du CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires) définissant 3 grands types de campagnes et a porté son attention plus particulièrement sur deux d'entre elles représentant 21% de la population, 73% de la superficie et 71% des communes d'Occitanie :

- « **Les campagnes agricoles et industrielles** » éloignées des villes, marquées par des délocalisations et pertes d'emploi, une population active vieillissante aux revenus plus faibles et une offre de services insuffisante,
- « **Les campagnes vieilles à très faibles densités** » ou « l'hyper-rural » : les moins denses, souvent situées en zone de montagne, avec une activité économique et des conditions d'accessibilité difficiles, le vieillissement y est le plus avancé et les niveaux de revenus les plus faibles ; les enjeux du développement y sont donc plus importants.

Les populations de ces zones rurales partagent un sentiment d'abandon, principalement dû à la disparition d'un maillage territorial des services publics et services aux publics. Ce qui autrefois permettait de définir son lieu de vie, d'accéder à l'emploi, à l'éducation, à la santé, aux commerces et services, à la vie sociale et culturelle disparaît et avec lui l'implication de l'État dans l'ensemble des territoires.

La possibilité d'accéder à l'armature de ces services locaux constitue un enjeu social et territorial fort. L'éloignement de ces pôles, associé à une faible capacité de déplacement, constitue une inégalité territoriale pour ceux les plus éloignés de cette maille, les espaces les plus ruraux. **Le défi de cette cohésion sociale et territoriale de la région doit être relevé par tous, État, Région et autres collectivités territoriales, ainsi qu'avec les partenaires économiques.**

Ce rapport du CESER remet par conséquent au cœur de l'actualité le rôle des ruralités, une chance pour notre région, son développement économique et son rayonnement. Car malgré leur attrait avéré, remis en lumière lors de la crise sanitaire où ils ont été des territoires refuges pour bon nombre de Français, conscients de la qualité de vie qu'ils pouvaient y trouver, loin des nuisances liées aux concentrations dans les espaces urbains, les populations de ces territoires continuent de ressentir une prise en compte insuffisante de leurs difficultés, mais aussi de leurs atouts, de la part des pouvoirs publics.

En répondant à la question « Comment ces territoires ruraux participent-ils à l'équilibre et au dynamisme régional ? », ce rapport met l'accent sur la vitalité de tous les territoires et sur les opportunités de développement à saisir pour les territoires ruraux, au plan économique, social et environnemental en vue d'un développement équitable et durable, au plus près des besoins de leurs habitants.

Nos préconisations

- **Conserver un maillage territorial de services pour combattre le sentiment d'abandon et prendre en compte les caractéristiques de chaque territoire** : un rééquilibrage du maillage territorial doit être effectué pour un accès égal aux services publics et aux services au public, pour lutter contre la désertification, favoriser l'implantation d'entreprises, attirer de nouvelles installations, inciter l'implantation de formations pour les jeunes...

préconise que la Région Occitanie octroie aux départements ruraux une dotation spécifique pour les axes routiers secondaires.

- **Accompagner les nouveaux habitants dans leurs projets de vie et promouvoir les opportunités du territoire :** le CESER préconise la mise en place à l'échelon départemental (échelon à définir suivant les besoins) de tiers-lieux dédiés à l'accueil des nouvelles populations, sur le modèle de « Terres de vie en Lozère ». Créés en lien avec les chambres consulaires, les organismes locaux, les acteurs du logement, de l'emploi etc. Ces structures permettront un accueil dédié aux nouveaux arrivants dans le territoire, et un accompagnement dans leur projet d'installation sous tous ses aspects. Ces lieux pourraient également avoir comme mission la promotion et la découverte du territoire, en dehors de ses frontières, que ce soit en termes d'offre d'emploi ou d'opportunités de vie.

- **Capter et redistribuer localement la valeur ajoutée produite par les territoires ruraux :** les territoires ruraux ont pour atout la présence d'une économie non délocalisable. Or, pour vivre, un territoire a besoin que la valeur ajoutée reste sur le territoire. Il faut alors que les territoires puissent mettre en place plusieurs outils de captation de cette valeur ajoutée permettant sa redistribution, dans un objectif de développement équilibré et de justice sociale. Cela nécessite de faire la promotion et le soutien de filières locales de qualité, qui s'inscrivent dans l'histoire du territoire et valorisent durablement les ressources et les savoirs faire locaux.

Un travail permanent sur l'adaptation des modèles économiques est également indispensable, ces derniers n'étant pas adaptés aux territoires ruraux mais définis selon les modèles urbains. Cet objectif nécessitera également une coordination des organisations d'accompagnement ainsi qu'un travail de marketing territorial commun afin de faire la promotion et de balayer les idées reçues sur nos territoires ruraux.